

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 18 décembre 2025

Présents : M. Thierry EEMAN, Président
M. Michaël BUSINE, Bourgmestre
Mme Axelle CHANTRY, Mme Carine BREDAS, Mme Ophélie HUVENTE, M. Sébastien
DEFONTAINE, Échevins
M. Jean DELESTRAIN, M. Yves WILLAERT, M. Thierry EEMAN, M. Daniel GORLOO, Mme
Suzie HOUTTEQUIET, Mme Elise DEPLECHIN, Mme Céline WATTE, M. Théo RONVEAUX, M.
Christophe VICTOR, ~~Mme Régine DUQUESNE~~, Mme Hélène DUBART, Mme Manon
SCHATTENS, Conseillers
M. Sylvain HOVINNE, Président du CPAS, avec voix consultative
Mme Justine SOYEZ, Directrice générale f.f.

Objet : ADMINISTRATION - Programme stratégique transversal - Prise d'acte

LE CONSEIL COMMUNAL, EN SÉANCE PUBLIQUE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, notamment son article L1123-27 qui stipule, au § 2 al. 1., que "Le conseil communal prend acte du programme stratégique transversal, que le collège communal lui présente (...). Au cours de cette même séance du conseil communal, le programme stratégique transversal est débattu publiquement.", en son al. 7 que "Le programme stratégique transversal est publié conformément aux dispositions de l'article L1133-1 et de la manière prescrite par le conseil communal. Il est mis en ligne sur le site internet de la commune." et en son § 3 que "La délibération du conseil communal prenant acte du programme stratégique transversal est communiquée au Gouvernement." ;

Considérant le programme stratégique transversal proposé par le Collège communal, joint et faisant partie intégrante de la présente délibération ;

PREND ACTE

Article 1er : du programme stratégique transversal de la commune de Celles qui lui a été présenté par le Collège communal

Art. 2 : de publier le programme stratégique transversal de la commune de Celles sur le site internet de la commune et par voie d'affichage selon le prescrit de l'article L1133-1 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.

Art. 3 : de transmettre la présente délibération et son annexe au Gouvernement.

AINSI fait en séance les jour, mois et an que dessus

PAR LE CONSEIL

La Secrétaire,
(s) Justine SOYEZ

Le Bourgmestre,
(s) Michaël BUSINE

POUR EXTRAIT CONFORME
Celles, le 19 décembre 2025

La Directrice générale f.f.,

Justine SOYEZ

Le Bourgmestre,

Michaël BUSINE

